

## Tableau récapitulatif des médicaments proposés en 2020 dans le cadre de la lutte contre *Varroa destructor*

Il n'existe pas de médicament miracle contre *Varroa destructor*. Aussi, votre stratégie de lutte contre Varroa doit être adaptée à votre production, vos objectifs, votre disponibilité, mais aussi et surtout à la pression parasitaire au sein de vos colonies. Nous vous encourageons à faire quelques comptages avant de passer commande pour savoir où vous en êtes, et pouvoir déterminer la stratégie de lutte qui vous conviendra le mieux. En matière parasitaire, un traitement qui marche c'est un traitement raisonné et bien mené.

### De manière générale, pour tous les produits :

- Ne pas traiter les ruches avec les hausses en position ou pendant la miellée.
- Le temps d'attente pour le miel est de 0 jour.
- L'utilisation concomitante d'autres produits acaricides doit être évitée en raison du risque de toxicité accrue pour les abeilles.
- Toutes les colonies situées au même endroit doivent être traitées simultanément pour minimiser le risque de ré-infestation.

### Quelques précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

- Ce médicament vétérinaire est irritant pour la peau et les yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les muqueuses. En cas de contact cutané accidentel, laver immédiatement les zones affectées à l'eau courante. En cas de contact accidentel avec un oeil ou les yeux, rincer immédiatement l'œil ou les yeux à l'eau courante propre pendant 10 minutes.
- Les enfants ne doivent pas entrer en contact avec ce médicament vétérinaire. Une ingestion accidentelle peut provoquer des effets indésirables.
- Un équipement de protection consistant en des vêtements de protection, des gants résistant aux acides et des lunettes doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire. Les vêtements fortement contaminés doivent être retirés dès que possible et lavés avant d'être réutilisés.
- Les personnes présentant une sensibilité connue à l'acide formique ou à l'acide oxalique doivent administrer le médicament vétérinaire avec précaution.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

*Besoin de plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous,  
notre vétérinaire conseil le Dr DUPEYRON répondra à vos questions.*

**Union Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Apicole de Corse (URGDSA Corse)**

Nom du médicament	Substance active et mode d'action	Mode d'emploi	Période d'utilisation recommandée	Information supplémentaire
<p align="center"><b>API BIOXAL</b></p>	<p>Poudre. 1 g contient 632,7 mg d'acide oxalique (sous forme anhydre) (soit 886 mg d'acide oxalique dihydraté).</p> <p>Présentation sous 3 formats différents : sachet de 35g , 175g et 350g.</p> <p><b>Agit par égouttement ou sublimation</b></p> <p>Utilisable en Agriculture Biologique</p>	<p><i>a) Administration par égouttement.</i></p> <p>Le but est d'atteindre 4,2% (p/v) d'acide oxalique dans 60% (p/v) de sirop de saccharose (avec un rapport eau/saccharose de 1 :1). Pour 10 ruches on diluera 35g dans 500 ml de sirop.</p> <p><b>Le traitement doit être administré en une seule fois.</b></p> <p>La dose nécessaire est de 5 ml par entre cadre (espace entre les traverses supérieures des cadres) d'abeilles. Le produit doit être administré en utilisant une seringue par application sur la longueur de chaque entre cadre. La dose maximale est de 50 ml par ruche. Jusqu'à deux traitements par an (hiver et/ou printemps/été).</p>	<p>Le traitement doit avoir lieu hors de la période de récolte du miel et sans les hausses.</p> <p><b>Température extérieure optimale d'utilisation entre 15 et 30 ° C.</b></p>	<p>Eviter de perturber les ruches dans les jours qui suivent le traitement.</p> <p><b>L'administration du produit par sublimation n'est pas recommandée en été.</b> Les conditionnements vides et tour reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation.</p>
		<p><i>b) Utilisé en sublimation avec des ruches disposant de fond grillagés.</i></p> <p><b>Utiliser un appareil à résistance électrique pour la sublimation.</b></p> <p>Remplir le réservoir de l'appareil avec 2,3 g de produit.</p> <p>Placer l'appareil à l'entrée de la ruche sous les abeilles, en évitant tout contact avec les rayons de miel. Fermer l'entrée pour éviter que la fumée et les abeilles ne s'échappent de la ruche. Actionner l'appareil pendant environ 3 minutes en suivant les instructions du fabricant et maintenir la ruche bien fermée pendant encore 15 minutes.</p> <p>Laisser refroidir et nettoyer l'appareil après utilisation pour en retirer tout résidu éventuel (max 6 %, environ 0,140 g). Utiliser de l'eau potable pour le refroidir et/ou le nettoyer.</p> <p>Dose maximale de 2,3 g par ruche en une seule administration.</p> <p><b>Un traitement par an.</b></p>		

**Union Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Apicole de Corse (URGDSA Corse)**

Nom du médicament	Substance active et mode d'action	Mode d'emploi	Période d'utilisation recommandée	Information supplémentaire
<b>APIGUARD</b>	<p>12,5g de thymol/barquette dans un gel aqueux.</p> <p><b>Agit par évaporation, contact et ingestion.</b></p> <p>Utilisable en Agriculture Biologique</p>	<p><b>Placer une barquette ouverte (gel vers le haut) au-dessus des cadres du couvain, et centrée au milieu de la colonie.</b></p> <p><b>15 jours plus tard, placer une seconde barquette d'Apiguard et la laisser 2 à 4 semaines de plus.</b></p> <p><b>Deux traitements par an maximum.</b></p> <p><b>Durée globale du traitement = 4 à 8 semaines.</b></p>	<p><b>Température extérieure supérieure à 15°C (maximum 30 °C).</b></p> <p>En dessous de 15°C, l'efficacité est moindre et les barquettes doivent être laissées en place plus longtemps.</p>	<p>Ne pas traiter pendant la période de miellée pour éviter une possible altération du goût du miel. <b>Le traitement peut être effectué immédiatement après le retrait des hausses.</b></p> <p>Les conditionnements vides et tour reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation.</p>
<b>APILIFE VAR *</b>	<p>Une plaquette contient 8 g de Thymol + 1,72 g d'huile essentielle d'Eucalyptus + 0,39 g de Camphre + 0,39 g de Lévométhol.</p> <p><b>Agit par évaporation.</b></p> <p>Utilisable en Agriculture Biologique</p>	<p><b>1 plaquette/semaine pendant 3 semaines</b> .La plaquette doit être fragmentée en 3 ou 4 morceaux à placer sur les têtes de cadre en périphérie du nid à couvain.</p> <p>Le positionnement des fragments est important : il faut absolument éviter de mettre les plaquettes au-dessus du couvain.</p> <p>Pour une ruche, on divisera la dose par deux (1/2 plaquette).</p> <p><b>Durée globale du traitement = 3 semaines.</b></p>	<p><b>La plage de température extérieure diurne idéale pour une efficacité optimale du produit pendant la durée du traitement est de : 20 à 25°C.</b></p>	<p><b>L'utilisation du produit à une température extérieure inférieure à 15 °C peut diminuer l'efficacité du traitement.</b></p> <p><b>Au-dessus de 30 °C, elle peut augmenter le stress et la mortalité des abeilles et du couvain.</b></p>

**Union Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Apicole de Corse (URGDSA Corse)**

Nom du médicament	Substance active et mode d'action	Mode d'emploi	Période d'utilisation recommandée	Information supplémentaire
<b>APISTAN</b>	800 mg de tau-fluvalinate par lanière <b>Agit par contact.</b>	<p>Utiliser 1 fois tous les 4 ans en alternance avec l'Apivar (amitrazé) afin d'éviter tout phénomène de résistance aux pyréthroïdes.</p> <p><b>Insérer 2 lanières/ruche verticalement dans le corps de la ruche entre 2 cadres, au contact de la grappe d'abeilles</b> (soit 1 lanière/5 cadres).</p> <p>Les lanières doivent être espacées entre elles par 2 ou 3 cadres et laissées en place entre 6 et 8 semaines (soit environ pendant 2 cycles de ponte).</p> <p><b>Il est important de retirer les lanières en fin de traitement, lorsque les conditions météorologiques le permettent, afin d'éviter la présence de résidus et la résistance au traitement.</b></p> <p><b>Durée globale du traitement = 6 à 8 semaines.</b></p>	<p><b>Automne, après retrait des hausses en août-septembre.</b></p> <p>Pour permettre une distribution chimique optimale, utiliser ce traitement lorsque la température extérieure atteint au moins 10°C durant le jour.</p>	<p><b>Les lanières ne doivent pas être coupées, ni réutiliser. Elles doivent être récupérées</b> étant donné leur impact négatif sur l'environnement. Les conditionnements vides et tour reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation.</p>
<b>MAQS</b>	68,20g d'acide formique par bande. <b>Agit par évaporation.</b>  Utilisable en Agriculture Biologique	<p>Seul produit agissant à la fois sur les varroas phorétiques et les varroas présents dans les cellules operculées, il peut s'utiliser avec ou sans hausses.</p> <p><b>2 bandes de MAQS par ruche sont nécessaires, à placer à plat sur les têtes de cadres</b> de manière à couvrir tous les cadres. Le MAQS ne doit pas être utilisé pour des ruchettes.</p> <p><b>Durée globale du traitement = 1 semaine.</b></p>	<p><b>Utiliser à des températures extérieures situées entre 10° et 29,5° C.</b></p>	<p>Il n'est pas nécessaire de retirer les résidus de bandes, qui sont biodégradables et ne présentent aucun risque de résidu.</p>

**Union Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Apicole de Corse (URGDSA Corse)**

Nom du médicament	Substance active et mode d'action	Mode d'emploi	Période d'utilisation recommandée	Information supplémentaire
<b>OXYBEE</b>	<p>Solution d'acide oxalique et d'un sachet de saccharose.</p> <p><b>Par dégouttement.</b></p> <p>Utilisable en Agriculture Biologique</p>	<p><b>Application une seule fois dans les colonies sans couvain.</b></p> <p>Avant utilisation, le contenu du ou des sachets contenant la poudre de saccharose aromatisé doit être ajouté au flacon contenant la solution pour dispersion. Bien agiter avant utilisation.</p> <p>Après mélange, <b>l'administration se fait par dégouttement sur les abeilles entre les cadres de la ruche, à raison d'une dose maximale de 5 à 6 ml à administrer en une seule fois dans chaque interespace, sans dépasser un volume de 54 ml pour une colonie.</b></p> <p>Si nécessaire, la dose par espace inter-cadre doit être réduite afin de ne pas dépasser la quantité totale maximale administrée par colonie.</p> <p><b>Le produit doit être administré, en utilisant un dispositif de mesure approprié muni de graduations appropriées</b> (par exemple, pipette automatique, seringue jetable), sur les abeilles occupant les espaces inter-cadres.</p>	<p><b>La température extérieure au moment du traitement à l'aide d'Oxybee doit être d'au moins 3°C.</b></p>	<p>Ne pas dépasser la dose recommandée.</p> <p>Un seul traitement par ruche.</p> <p>Des traitements répétés ne sont pas bien tolérés par les abeilles.</p>
<b>THYMOVAR *</b>	<p>15g de thymol imprégné dans des plaquettes d'éponge en viscosse.</p> <p><b>Agit par évaporation.</b></p> <p>Utilisable en Agriculture Biologique</p>	<p><b>Les plaquettes sont à placer sur le dessus des cadres de la ruche, en évitant de les mettre directement au-dessus du couvain.</b></p> <p>Elles sont laissées pendant 4 semaines puis renouvelées pour 4 semaines de plus. Selon le format de ruches, on placera 2 demi-plaquettes pour une ruche à 1 corps (soit un total d'1 plaquette utilisée/ruche), 2 plaquettes complètes pour une ruche à double corps, 3 demi-plaquettes pour une ruche Dadant (soit 1 plaquette ½ par ruche).</p> <p><b>Durée globale du traitement = 8 semaines.</b></p>	<p><b>Température extérieure optimale 20-25°C</b></p>	<p><b>L'utilisation du produit à une température extérieure inférieure à 15 °C peut diminuer l'efficacité du traitement.</b></p> <p>Au-dessus de 30 °C, elle peut augmenter le stress et la mortalité des abeilles et du couvain.</p>

## Union Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Apicole de Corse (URGDSA Corse)

Nom du médicament	Substance active et mode d'action	Mode d'emploi	Période d'utilisation recommandée	Information supplémentaire										
<b>VARROMED</b>	Acide formique 5 mg	<p><b>Utilisation à l'intérieur de la ruche.</b></p> <p>Avant utilisation, le produit doit être à une température comprise entre 25 et 35 °C, puis être bien agité.</p> <p>Le produit doit être versé lentement sur les abeilles entre les cadres du couvain occupés par des abeilles.</p> <p><b>La dose dépend de la force de la colonie, et la fréquence de traitement dépend de la pression parasitaire. Elle doit être soigneusement ajustée à la taille de la colonie (voir tableau posologique).</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>Nbre d'abeilles</td> <td>5 000-7 000</td> <td>7 000-12 000</td> <td>12 000-30 000</td> <td>&gt; 30 000</td> </tr> <tr> <td>VarroMed (ml)</td> <td>15 ml</td> <td>15 à 30 ml</td> <td>30 à 45 ml</td> <td>45 ml</td> </tr> </table>	Nbre d'abeilles	5 000-7 000	7 000-12 000	12 000-30 000	> 30 000	VarroMed (ml)	15 ml	15 à 30 ml	30 à 45 ml	45 ml	<p>Printemps : fin d'après-midi, début de soirée, tombée du jour ; après le retour des butineuses.</p> <p>Eté-automne : fin d'après-midi, début de soirée, tombée du jour ; après le retour des butineuses.</p> <p>Hiver : soleil, sans vent.</p>	<p>L'utilisation concomitante d'autres produits acaricides doit être évitée en raison du risque de toxicité accrue pour les abeilles.</p>
	Nbre d'abeilles		5 000-7 000	7 000-12 000	12 000-30 000	> 30 000								
VarroMed (ml)	15 ml	15 à 30 ml	30 à 45 ml	45 ml										
Acide oxalique dihydraté 44 mg														
	<p><b>Par dégouttement.</b></p> <p>Utilisable en Agriculture Biologique</p>													

Calendrier de traitements VarroMed (source : © Asapistra 2019)

	Février	Mars-avril. Sortie d'hivernage	Mai	Fin juin	Fin Juillet. Après récoltes et retrait des hausses.	Septembre - Octobre. Préparation hivernage.	Novembre	Fin Décembre. Traitement en l'absence de couvain.
Traitements recommandés		Infestation faible : <b>1 application</b>			Infestation « moyenne » <b>3 applications</b>			
		Infestation forte, et/ou beaucoup de couvain, couvain mâle : <b>3 applications</b>			Infestation forte, et/ou beaucoup de couvain, couvain mâle : <b>5 applications</b>			<b>1 application</b>

*Le nombre maximum d'applications pour une ruche par an est de 9.*